

CRITT METALL 2T
Ecole des Mines
Parc de Saurupt
54042 NANCY Cédex

ADEME DELEGATION LORRAINE
2 Rue des Clercs
BP 4016
57040 METZ Cédex



17135



Agence de l'eau
Rhin-Meuse

**PROGRAMME D'ANALYSE TECHNICO ECONOMIQUE DU TISSU
D'ETABLISSEMENTS LORRAINS DES SECTEURS "FORGE-FONDERIE-
TRAITEMENT DE SURFACE" SOUS L'ASPECT POSITIONNEMENT DES
ENTREPRISES PAR RAPPORT AUX EN JEUX "ENERGIE-MATIERE-RE JETS"**

Rapport d'avancement des travaux engagés
du 2/05/1993 au 31/12/1993

Par JM. SCHISLER - JP. CHOBOUT

Etude financée en partie par l'ADEME Lorraine
selon la convention d'aide n° 334 0004
notifiée le 26/05/1993
et bénéficiant des soutiens complémentaires de l'ANVAR
dans le cadre du programme STRIDE,
de la Préfecture de Région dans le cadre du programme OBJECTIF 2.

SOMMAIRE

DOCUMENT



n° 17135

1 - RAPPEL DES OBJECTIFS DU PROGRAMME

Situation du programme au démarrage de l'étude

Photographie globale de l'industrie lorraine parmi les entreprises les plus représentatives du secteur fonderie-forge-traitement de surface

PHASE I : ETUDE DU POSITIONNEMENT DES ENTREPRISES LORRAINES INTEGREES DANS LE PROGRAMME, AU REGARD DES ENJEUX "REGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE-PRODUITS FABRIQUES, TECHNOLOGIES"

Enjeux tehnico économiques représentés par les technologies d'avenir (en terme de processus d'innovation et d'action recherche-développement) pour le secteur du travail des métaux, principalement forge-fonderie

PHASE II : ANALYSE DU TISSU D'ETABLISSEMENTS LORRAINS, SOUS LA FORME D'ENQUETES ET DE JOURNEES DE DIAGNOSTICS TECHNOLOGIQUES

Spécificités actuelles du secteur forge-fonderie pour les entreprises de plus de 200 salariés

PHASE III : PRESENTATION DES RESULTATS DES PHASES 1 ET II ET EBAUCHE D'UN PROGRAMME D' ACTIONS A METTRE EN PLACE A DESTINATION DES PME-PMI CIBLEES DANS L'ETUDE

**PROGRAMME D'ANALYSE TECHNICO ECONOMIQUE
DU TISSU D'ETABLISSEMENTS LORRAINS DES SECTEURS
"FORGE-FONDERIE-TRAITEMENT DE SURFACE"
SOUS L'ASPECT POSITIONNEMENT DES ENTREPRISES
PAR RAPPORT AUX EN JEUX "ENERGIE-MATIERE-REJETS"**

1 - RAPPEL DES OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le présent programme d'étude réalisé par le **CRITT METALL 2T** a pour objectif de définir les types d'actions à court et moyen terme par groupe **homogène** d'activités industrielles liées à l'ensemble forge-fonderie-traitement de surface, sous l'aspect des préoccupations énergie-matière-rejets.

Les buts recherchés sont les suivants :

- faire le point sur la réglementation actuelle au niveau français et européen et sur son évolution
(objectif potentiel - document de synthèse d'information des entreprises).
- valoriser l'analyse du positionnement des produits fabriqués actuellement par les entreprises lorraines, au regard de l'évolution des marchés en s'appuyant sur les travaux réalisés dans le cadre de l'opération pilote **ANVAR-AFME-CRITT** (exercice 1991).

Cette démarche s'est appuyée sur l'exploitation des informations existantes et le recueil d'avis des experts concernés pour en réaliser une **synthèse** opérationnelle pour les entreprises lorraines (ne pas refaire une **synthèse** du travail existant).

Parallèlement, on a procédé à un état des lieux du tissu industriel lorrain en terme de procédés utilisés et de performance de ceux-ci, pour les secteurs concernés "forge-fonderie-travail des métaux" en s'appuyant :

- d'une part sur l'analyse déjà réalisée dans des études précédentes et en la complétant par une enquête portant sur un échantillon suffisamment significatif afin de confirmer ou d'adapter le classement par groupes d'entreprises **homogènes** qui avait été réalisé (activité-taille-dispersion de l'activité-nombre d'entreprises-préoccupation des dirigeants-enjeux technique et économique-enjeux **énergie-matière**, rejets liés aux process industriels),

- d'autre part sur l'identification et l'analyse des technologies à promouvoir industriellement (savoir faire existant-potentiels ingénierie et constructeur...).

De la confrontation de ces deux démarches, il doit être possible de disposer d'une photographie fiable du secteur industriel considéré notamment :

- en vue de permettre de distinguer les secteurs d'activité porteurs d'avenir au regard de l'évolution des marchés et de préciser leur besoin en terme d'évolution,

- en vue de permettre d'évaluer le niveau d'équipement des entreprises et son potentiel d'adaptabilité au regard de l'évolution du marché et de la réglementation notamment environnementale.

Enfin il doit être également possible de brosser un premier programme d'actions en concertation avec les établissements régionaux **ANVAR-REGION-DRIRE-ADEME** où seront cernées les priorités sur le plan "domaines d'activités - enjeux économiques - performance des technologies", et les modes d'actions à mettre en oeuvre, à savoir :

- sensibilisation,
- information,
- transfert de technologie,
- création de références,
- soutien aux actions de recherche et développement,
- mise en place d'audit de situation permettant de cerner les urgences dans les interventions,
- étude spécifique permettant d'élaborer des cahiers des charges avec les opérateurs et les aides financières.

L'issue de cette démarche (non incluse dans le présent programme), relève d'une stratégie d'action cohérente pour les établissements concernés et de la mise au point d'outils adaptés à la situation Lorraine où les efforts seront concentrés sur les enjeux majeurs.